



HAL
open science

Les distributions viritanes de 173 av. J.-C. dans l'ager Ligustinus et Gallicus

Carlotta Franceschelli

► **To cite this version:**

Carlotta Franceschelli. Les distributions viritanes de 173 av. J.-C. dans l'ager Ligustinus et Gallicus. Gérer les territoires, les patrimoines et les crises. Le quotidien municipal II, Laurent Lamoine; Clara Berrendonner; Mireille Cébeillac-Gervasoni, Oct 2012, Clermont-Ferrand, France. pp.103-114. hal-04311542

HAL Id: hal-04311542

<https://hal.science/hal-04311542>

Submitted on 28 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Sous la direction de
Laurent Lamoine, Clara Berrendonner
et Mireille Cébeillac-Gervasoni*



Collection Histoires croisées

GÉRER LES TERRITOIRES, LES PATRIMOINES ET LES CRISES

LE QUOTIDIEN MUNICIPAL II

Presses Universitaires Blaise-Pascal

GÉRER
LES TERRITOIRES,
LES PATRIMOINES
ET LES CRISES

LE QUOTIDIEN MUNICIPAL II



Presses Universitaires Blaise Pascal ©

Collection "Histoires croisées"
publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC), Clermont-Ferrand.

Illustration de couverture : gravure extraite de
Les plus beaux monuments de Rome ancienne, par Monsieur Barrault, 1761
© aimablement prêtée par Tanca Antichità, Rome

Vignette : Charles Garnier; Peinture du portique du Macellum
sur le forum de Pompéi, juin 1851 (gouache et aquarelle : détail)
© École Nationale Supérieure des Beaux-Arts

ISBN (version papier) : 978-2-84516-614-1

ISBN (pdf) : 978-2-84516-615-8

Dépôt légal : quatrième trimestre 2012

*Sous la direction de
Laurent Lamoine, Clara Berrendonner
et Mireille Cébeillac-Gervasoni*



Collection Histoires croisées

GÉRER LES TERRITOIRES, LES PATRIMOINES ET LES CRISES

LE QUOTIDIEN MUNICIPAL II

Publié avec le concours de l'UMR 8210 ANHIMA

2 0 1 2

Presses Universitaires Blaise-Pascal

LES AUTEURS

ABERSON Michel, Universités de Lausanne et de Genève (Suisse)
ANDREAU Jean, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
ANTOLINI Simona, Università di Roma "Tor Vergata"
BERRENDONNER Clara, Université Paris I Panthéon-Sorbonne — ANHIMA, CNRS - UMR 8210
BERTRAND Audrey, École française de Rome
BRANCHESI Fabiola, Università di Macerata
CABANES Pierre, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense
CAMODECA Giuseppe, Università di Napoli "L'Orientale"
CÉBEILLAC-GERVASONI Mireille, ANHIMA, CNRS - UMR 8210
CHAUSSON François, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, ANHIMA, CNRS - UMR 8210
CHELOTTI Marcella, Università degli Studi "Aldo Moro" di Bari
CHRISTOL Michel, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, ANHIMA, CNRS - UMR 8210
CRESCI MARRONE Giovannella, Università "Ca' Foscari" di Venezia
DACKO Marion, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC
DALL'AGLIO Pier Luigi, Dipartimento di Archeologia dell'Università di Bologna
DENIAUX Élisabeth, Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense
FRANCESCHELLI Carlotta, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC
GARCÍA RIAZA Enrique, Universidad de Las Islas Baleares
GRANINO CECERE Maria Grazia, Università di Siena
HOSTEIN Antony, Université Paris I Panthéon-Sorbonne — ANHIMA, CNRS - UMR 8210
HUFSCHMID Thomas, Theaterprojekt *Augusta Ravica*. Site et Musée romains d'Avenches
KASPRZYK Michel, ARTEHIS, CNRS - UMR 6298
LAMOINE Laurent, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC
LE ROUX Patrick, Université Paris XIII
LUCIANI Franco, Università "Ca' Foscari" di Venezia
MARCHETTI Giuseppe, Dipartimento di Scienza della Terra dell'Università di Pavia
MARENGO Silvia Maria, Università di Macerata
MELCHOR GIL Enrique, Universidad de Córdoba
MENNELLA Giovanni, Università di Genova — DIRAAS
MITTON Claire, Archéologue responsable d'opération (HADES) et Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC
PICHON Blaise, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC
PISTELLATO Antonio, Università "Ca' Foscari" di Venezia
RÉMY Bernard, Université Pierre-Mendès-France (Grenoble) — CRHIPA
RIZAKIS Athanase D., FNRS, Athènes
RODRÍGUEZ NEILA Juan Francisco, Universidad de Córdoba
ROSSIGNOL Benoît, Université Paris I Panthéon-Sorbonne — ANHIMA, CNRS - UMR 8210
SANTANGELO Federico, Newcastle University
SARTORI Antonio, Università degli Studi di Milano
SILVESTRINI Marina, Università degli Studi "Aldo Moro" di Bari
TRAN Nicolas, Université de Poitiers

GÉRER LES TERRITOIRES

PREMIÈRE
PARTIE

*Stratégies de gestion des territoires
et réactions aux interventions
du pouvoir romain*

SECTION

2

LES DISTRIBUTIONS VIRITANES DE 173 AV. J.-C. DANS L'AGER *LIGUSTINUS ET GALLICUS*

Carlotta Franceschelli

Résumé – Cette contribution porte sur un passage de Tite-Live (XLII, 4, 3-4), qui évoque des distributions viritanes faites par Rome en 173 av. J.-C., dans l'*ager Ligustinus et Gallicus*. Territoire anciennement occupé par des peuples liguriens et gaulois, cet *ager* demeure difficile à situer dans l'espace, car la notice de Tite-Live reste très cryptique à cet égard. Les deux hypothèses traditionnelles, qui le situent, respectivement, en Piémont cispadan (Montferrat) et en Émilie-Romagne, en dehors des territoires précédemment attribués aux colonies républicaines, sont discutées. Il est ensuite montré comment l'étude récente menée sur une grande *peritica* centuriée, connue en bibliographie comme *grande centuriazione romagnola* ("grande centuriazione romagnolaise"), en Émilie-Romagne orientale, offre des éléments en faveur de l'hypothèse qui situe l'*ager* de Tite-Live dans cette région.

Mots-clés – Centuriazione - Distributions viritanes - Paléo-hydrographie - Émilie-Romagne - II^e siècle av. J.-C.

Abstract – The aim of this contribution is to deal with an extract of Livy (XLII, 4, 3-4) about viritim land distributions dating back to 173 BC, in an *ager Ligustinus et Gallicus*. Due to the vagueness of Livy's notice, the localization of this territory, anciently occupied by Ligurians and Celts, is difficult to define. The two main localization hypotheses, in the actual Piemonte (Monferrato), or Emilia-Romagna (except territory of republican colonies), will be discussed. The recent study of the *grande centuriazione romagnola*, a wide centuriated area in the east of actual Emilia-Romagna, offers some elements in order to localize Livy's *ager* in this region.

Keywords – Roman Centuriazione - Viritim Land Distributions - Paleo-Hydrography - Emilia-Romagna - 2nd Century BC.

Le II^e siècle av. J.-C. marque le passage progressif de la Gaule Cisalpine dans la sphère d'influence de Rome, par le recours à un schéma bien rodé dans lequel la phase de véritable "colonisation" suit normalement une phase de conflit militaire. S'inscrit dans ce modèle la notice de Tite-Live (XLII, 4, 3-4), qui évoque la décision du Sénat de procéder à des distributions viritanes en 173 av. J.-C., dans l'*ager Ligustinus et Gallicus* :

Eodem anno, cum agri Ligustini et Gallici, quod bello captum erat, aliquantum uacaret, senatus consultum [sit] factum, ut is ager uiritim diuideretur. Decemuiros in eam rem ex senatus consulto creauit A. Atilius praetor urbanus M. Aemilium Lepidum, C. Cassium, T. Aebutium Parrum, C. Tremellium, P. Cornelium Cethegum, Q. et L. Apuleios, M. Caecilium, C. Salonium, C. Munatium. Diuiserunt dena iugera in singulos, sociis nominis Latini terna.

Ce texte, qui nous laisse dans l'incertitude quant à la définition topographique de ces distributions, effectuées dans un territoire "mixte", ligurien et gaulois, ne manque toutefois pas de détails sur l'ensemble de l'intervention¹. Nous apprenons d'abord que le territoire en question, acquis par Rome suite à un succès militaire (*bellum captum erat*), se trouvait, en 173, largement disponible pour une distribution de terres (*aliquantum uacaret*). Il est question ici d'une distribution faite *uiritim*, soit par le moyen d'assignations individuelles, en l'absence de fondations coloniales, et qui semble avoir concerné autant de citoyens romains que de Latins et, suivant la lecture dernièrement défendue par U. Laffi², des alliés italiens, avec une hiérarchie précise dans les dimensions des lots assignés. La commission decemvirale, chargée par sénatus-consulte de suivre ce dossier, était de tout respect, comptant parmi ses membres deux anciens consuls (*Publius Cornelius Cethegus* et *Marcus Aemilius Lepidus*, qui était également *princeps senatus*) et deux anciens préteurs (*Titus Aebutius Parrus* et *Caius Cassius Longinus*).

Si nous nous attachons maintenant à définir le secteur géographique concerné par cette intervention, deux hypothèses sont traditionnellement retenues et le situent soit dans le territoire correspondant à l'actuelle région Émilie-Romagne³, soit dans le Piémont cispadan (Montferrat), anciennement occupé par les *Ligures*

1. Une lecture détaillée de ce passage a été récemment proposée par G. Bandelli, "Parma durante la Repubblica. Dalla fondazione della colonia a Cesare", dans D. Vera (dir.), *Storia di Parma. II. Parma romana*, Parme, 2009, p. 181-217, notamment aux pages 202-204.

2. U. Laffi "Sull'esegesi di alcuni passi di Livio relativi ai rapporti tra Roma e gli alleati Latini e Italici nel primo quarto del II sec. a.C.", dans *Id.*, *Studi di storia romana e di diritto*, Rome, 2001, p. 45-84, notamment aux pages 47-48 et 51, avec bibliographie.

3. G. Susini, "Profilo di storia romana della Romagna. La cronologia dei centri romani della Romagna e la fondazione di Faenza", *Studi Romagnoli*, 8, 1957, p. 3-45, notamment p. 27 ; E. Gabba, *Appiani Bellorum civilium liber primus*, Firenze, 1958, p. 236-237. L'idée a été récemment reprise, entre autres, par G. Geraci, "Imola romana: politica e società", dans G. Montanari (dir.), *La storia di Imola*, Imola, 2000, p. 53-70.

*Statellates*⁴ (fig. 1). L'histoire de cette *gens* ligurienne et de ses relations difficiles avec Rome est rapportée par Tite-Live, dans le livre XLII de ses *Histoires*. Du côté de Rome, le personnage clé est *Marcus Popillius Laenas* qui, pendant son année de consulat, en 173, obtient une victoire écrasante sur les *Statellates*, en leur infligeant, paraît-il, la perte de 10 000 hommes (XLII, 7, 3-10). Face à la capitulation inconditionnée des Liguriens (...*dedierunt sese, nihil quidem illi pacti*, XLII, 8, 1), la réaction de *Marcus Popillius Laenas* est empreinte d'une sévérité inhabituelle, et culmine avec l'expropriation et la vente de la majeure partie de leurs biens (*At ille*

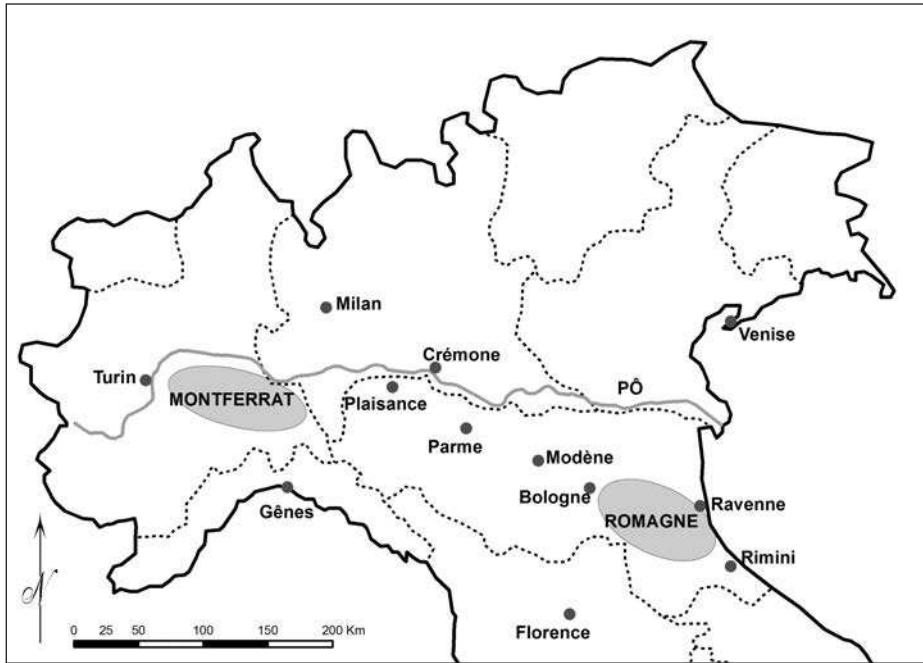


Fig. 1. Carte schématique de l'Italie du Nord, avec indication approximative de la Romagne et du Montferrat.

4. Sur l'épisode de la *transductio trans Padum* des *Ligures Statellates*, voir G. Luraschi, "A proposito dei 'Ligures Statellates transducti trans Padum' nel 172 a.C. (Liv. 42, 22, 5-6)", *Annali Benacensi. Rassegna di Studi Paleontologici e archeologici. Atti dell'VIII Convegno Archeologico Benacense*, 7, 1980, p. 73-80. Pour une proposition de situer une partie des distributions viritanes de l'ager *Ligustinus et Gallicus* dans l'ancien territoire des *Statellates*, voir M. Torelli, "Urbanistica e architettura nel Piemonte romano", dans L. Mercado (dir.), *Archeologia in Piemonte. II. L'età romana*, Turin, 1998, p. 29-48 et, plus particulièrement, p. 29-31 ; E. Zanda, "Centuriazione e città", dans L. Mercado (dir.), *Archeologia in Piemonte. II. L'età romana, op. cit.*, p. 49-66, notamment p. 63.

arma omnibus ademit, oppidum diruit, ipsos bonaque eorum uendidit, XLII, 8, 3). La réponse du Sénat ne se fait pas attendre : l'acharnement de *Marcus Popillius Laenas* contre les Liguriens, qui s'étaient remis à la bonne foi du peuple romain (*deditos in fidem*, XLII, 8, 5), était inadmissible. En guise de réparation, il fut établi, par sénatus-consulte, que l'argent et les biens vendus devaient être récupérés, dans la mesure du possible, et rendus aux Liguriens : *Marcus Popillius Laenas* devait veiller personnellement à ce qu'ils fussent réinstallés chez eux (XLII, 8, 7-8). Face au refus du consul (XLII, 9), la question perdure jusqu'à l'année suivante, lorsque *Marcus Popillius Laenas*, en profitant des hésitations des nouveaux consuls (dont l'un était son propre frère), attaque à nouveau les Liguriens, en provoquant 10 000 morts supplémentaires. Cet épisode, à l'origine de la rébellion des autres Liguriens (*ceteri quoque Ligurum populi ad arma ierunt*, XLII, 21, 2), pousse le Sénat à prendre définitivement les choses en main : *Marcus Popillius Laenas* est convoqué d'urgence à Rome et un nouveau sénatus-consulte est voté, afin de rendre la liberté aux Liguriens qui ne s'étaient pas opposés à Rome depuis 179 et leur octroyer des terres où s'installer au-delà du Pô (XLII, 22, 5-6). Or, si cette *deductio* de 172 atteste que les *Statellites* n'avaient pu récupérer leurs anciens domaines perdus en 173, car ces terres étaient désormais passées de manière stable dans d'autres mains, il est aussi vrai que Tite-Live parle explicitement d'une vente et non d'une assignation décidée par le Sénat. Il paraît donc hasardeux de vouloir identifier cette initiative avec les distributions viritanes dans l'*ager Ligustinus et Gallicus*, que nous savons avoir été établies par un sénatus-consulte. D'autant plus que la décision de rendre les terres aux *Statellites*, dans la même année 173, est également prise par sénatus-consulte et nous obligerait à admettre que le Sénat était arrivé à démentir ses propres décisions dans la même année, avec deux sénatus-consultes ayant des buts diamétralement opposés⁵.

L'hypothèse de situer cet *ager* dans l'actuelle région Émilie-Romagne, en dehors des territoires attribués aux colonies d'*Ariminum*, *Placentia*, *Bononia*, *Mutina* et *Parma*, antérieurement déduites, semble en revanche mieux adaptée au récit de Tite-Live et notamment à l'image de territoire "mixte", ayant abrité un peuple-ment gaulois et ligurien à la fois. Plus précisément, la partie qualifiée d'*ager Gallicus* pourrait correspondre au territoire conquis par Rome dans la décennie suivant

5. À ces arguments il faut ajouter ceux proposés par G. Bandelli, "Considerazioni storiche sull'urbanizzazione cisalpina di età repubblicana (283-89 a.C.)", dans L. Brecciaroli Taborelli, *Forme e tempi dell'urbanizzazione nella Cisalpina (II secolo a.C.-I secolo d.C.)*, *Atti delle Giornate di Studio, Torino 4-6 maggio 2006*, Firenze, 2007, p. 15-28 et G. Bandelli, "Parma durante la Repubblica [...]", *art. cit.*, p. 197-204, qui souligne que le territoire du Montferrat était considéré par Rome comme étant uniformément ligurien et non pas mixte, ligurien et gaulois, et que la *deductio* des Liguriens, de 172, se situe un an après les distributions viritanes de 173. On pourrait d'ailleurs ajouter à ce dernier argument qu'à cause de la vente d'une grande partie des terres anciennement appartenues au *Statellites*, après leur défaite de 173, seulement une partie de ce territoire – vraisemblablement assez restreinte – était restée éventuellement disponible pour des distributions de terres, comme l'atteste d'ailleurs le fait qu'une déportation *trans Padum* des *Statellites* s'était finalement rendue nécessaire en 172 pour résoudre la question.

la fin de la deuxième guerre punique, après la victoire définitive de *Publius Cornelius Scipio Nasica* contre les Boïens, en 191⁶. Nous savons que cette victoire de Rome se solda avec des pertes importantes du côté des vaincus, quantifiées par Tite-Live – sur la base du récit annalistique de *Valerius Antias* – en 28 000 morts, auxquels il fallait ajouter les prisonniers et les autres pertes⁷. Or, s'il est vrai que, dans ce même passage (XXXVI, 38, 7), Tite-Live souligne une certaine tendance de sa source à “gonfler” les chiffres, néanmoins il est indéniable que cette défaite fut écrasante pour les Boïens. En effet, suite à cette victoire de 191, *Publius Cornelius Scipio Nasica* confisqua environ la moitié du territoire des Boïens, de manière à permettre à Rome d'y fonder des colonies⁸. Le récit de Tite-Live nous laisse donc entendre que la présence boïenne dans ce secteur fut drastiquement réduite suite à ces événements, comme d'ailleurs l'évoquent d'autres sources écrites, tels Polybe (II, 35, 4), qui nous dit que les Gaulois furent chassés de la plaine du Pô et, plus en détail, Pline l'Ancien (II, 35, 4), qui inclut Boïens et Senones parmi les peuples disparus de la Cisalpine⁹, ou encore Strabon (V, 1, 6, C 213), selon lequel les Boïens, exterminés par les Romains, furent contraints d'abandonner les lieux qu'ils occupaient auparavant, pour aller s'installer dans la région danubienne. Bien qu'il soit très probable que des groupes résiduels de Boïens aient persisté dans cette région, destinés à s'intégrer et être assimilés aux nouveaux colons¹⁰, nous pouvons raisonnablement supposer qu'un vaste territoire soit entré à cette date dans la disponibilité de Rome, sous forme d'*ager publicus*. C'est d'ailleurs sur ces terres, confisquées aux Boïens, que seront fondées la colonie latine de *Bononia* (Bologne), en 189, et les colonies *civium Romanorum* de *Mutina* (Modène) et *Parma* (Parme), en 183¹¹. Comme l'a récemment suggéré Gino Bandelli¹², il paraît raisonnable de supposer que ces fondations n'aient pas épuisé la totalité d'*ager publicus* disponible en ce secteur, s'il est vrai que *Caius Laelius*, consul en 190, avait proposé la déduction de

6. Tite-Live, XXXVI, 38, 7 : *Boi post eam pugnam extemplo dedierunt sese*.

7. Tite-Live, XXXVI, 38, 6 : *Duodetriginta milia hostium occisa Valerius Antias scribit, capta tria milia et quadringentos [...]*. D'ailleurs, *Publius Cornelius Scipio Nasica*, lorsqu'il parle en faveur de son triomphe sur les Boïens, affirme que : *Plus partem dimidiam ex quinquaginta milibus hominum caesam, multa milia capta* (XXXVI, 40, 5).

8. Tite-Live, XXXVI, 39, 3 : *P. Cornelius obsidibus a Boiorum gente acceptis agri parte fere dimidia eos multavit, quasi uellet populus Romanus colonia mittere posset*.

9. Pline l'Ancien, *Nat. Hist.*, III, 20, 116 : *In hoc tractu interierunt Boi, quorum tribus CXII fuisse auctor est Cato, item Senones qui ceperunt Romam*.

10. Cette hypothèse a été par exemple défendue par D. Vitali, “I Celti da Rimini al Po. Osservazioni e spunti per una discussione”, dans P. L. Dall'Aglia (dir.), *Storia di Bellaria-Bordonchio-Igea Marina. Ricerche e studi sul territorio dalle origini al XIII secolo*, Rimini, 1993, p. 65-82, notamment p. 76-77, et, plus récemment, principalement sur la base des survivances linguistiques et religieuses, par G. Brizzi, “L'età repubblicana”, dans G. Sassatelli, A. Donati (dir.), *Storia di Bologna. I. Bologna nell'antichità*, Bologne, 2005, p. 389-420, notamment p. 402-408.

11. Selon Tite-Live, les colonies de *Bononia*, *Mutina* et *Parma* auraient été fondées dans le territoire conquis aux Boïens : *ager captus de Gallis Bois fuerat* (XXXVII, 57, 7), dans le cas de *Bononia* ; *in agro qui proxime Boiorum* (XXXIX, 55, 7), pour *Mutina* et *Parma*.

12. G. Bandelli, “Parma durante la Repubblica [...]”, *art. cit.*, p. 191-195.

deux colonies¹³, mais que seulement la colonie latine de Bologne avait ensuite été déduite en 189. On peut en effet admettre que les colonies de 183, avec la relative modestie des lots attribués¹⁴, avaient occupé un secteur beaucoup plus restreint que celui virtuellement disponible pour la deuxième colonie, vraisemblablement de droit latin, proposée en 190 mais jamais réalisée.

À ce territoire soustrait aux Boïens devait s'ajouter la portion d'*ager Ligustinus* - zone d'ancienne occupation ligurienne – probablement entrée dans l'orbite de Rome entre 176 et 175, suite aux victoires sur les *Ligures Friniates*, qui occupaient le secteur de l'Apennin compris entre *Bononia* et *Parma*¹⁵.

Voici donc un vaste territoire autrefois ligurien et gaulois qui, à l'époque concernée par les distributions viritanes évoquées par Tite-Live dans l'*ager Ligustinus et Gallicus*, faisait partie de l'*ager publicus* romain. L'importance quantitative des terres à distribuer pourrait d'ailleurs justifier le haut prestige de la commission decemvirale chargée des assignations de 173. L'hypothèse de situer l'*ager Ligustinus et Gallicus* dans le territoire de l'actuelle région Émilie-Romagne non attribué aux colonies précédemment déduites et, plus précisément, dans la plaine romagnolo-laise¹⁶, une partie de la plaine émilienne et le secteur de l'Apennin compris entre Bologne et Parme semble donc pertinente¹⁷.

L'APPORT DE L'ÉTUDE DES CENTURIATIONS À LA DÉFINITION TOPOGRAPHIQUE DE L'AGER *LIGUSTINUS* ET *GALLICUS*

La reprise récente des études sur les centuriations de l'Émilie-Romagne orientale¹⁸ offre quelques éléments à l'appui de cette lecture, en montrant une certaine adéquation entre sources historiques et aménagement du territoire. Ce secteur est en effet concerné par la présence d'un vaste bloc centurié, bien lisible en cartographie et photo aérienne, qui s'étend sur une longueur d'environ 60 km, entre

13. Tite-Live, XXXVII, 47, 2 : *ut nouae coloniae duae in agrum qui Boiorum fuisset deducerentur et rettulit et auctore eo patres censuerunt.*

14. Les deux colonies accueillirent 2 000 colons chacune, avec 8 *iugera* par colon à Parme et 5 à Modène (Tite-Live, XXXIX, 55, 7-8), alors que Bologne avait reçu 3 000 colons, avec assignations de 70 *iugera* aux *equites* et 50 aux autres (Tite-Live, XXXVI, 57, 7-8).

15. Tite-Live, XLI, 18-19, 3. Cf. G. Bandelli, "Parma durante la Repubblica [...]", *art. cit.*, p. 202-203.

16. Ἐὐφραιανὴν χώραν dans laquelle Appien (*BC*, I, 89, 410) fait dérouler une partie des opérations militaires de 82 entre Marianistes et Syllaniens, pourrait, selon certains auteurs, correspondre à la plaine de Faventia, cf. E. Gabba, *Appiani Bellorum civilium liber primus*, *op. cit.*, p. 236-237.

17. L'Apennin entre Parme et Plaisance en était vraisemblablement exclu, car il abritait les *Ligures Veleiates*, défaits seulement plus tard, entre 166 et 158. Cf. G. Bandelli, "Parma durante la Repubblica [...]", *art. cit.*, p. 204, avec bibliographie.

18. C. Franceschelli et S. Marabini, *Lettura di un territorio sepolto. La pianura lughese in età romana*, Bologne, 2007 ; C. Franceschelli, "Dynamiques de transmission de la morphologie agraire : 'pérennisation' et 'effacement' de la centuriation romaine dans la plaine sud du Pô", *Agri Centuriati. An International Journal of Landscape Archaeology*, 5, 2008, p. 77-106.

les fleuves Ronco, à l'est, et Idice, à l'ouest, connu en bibliographie sous le nom de "grande centuriation romagnolaise" (*grande centuriazione romagnola*)¹⁹. Il s'agit d'une centuriation de module classique, avec centuries de 20 *actus* de côté, axée sur la *voie Aemilia* qui en constitue le *decumanus maximus* et, en même temps, le *terminus post quem*, fixé donc à 187 av. J.-C. Approximativement inscrit entre les territoires des colonies latines d'*Ariminum* et *Bononia*, ce territoire se caractérise par l'absence en son sein de colonies républicaines. Sont en revanche attestés, d'est en ouest, les centres de *Forum Livii* (Forlì), *Faventia* (Faenza), *Forum Cornelii* (Imola) et *Claterna* (actuellement disparue), listés par Pline l'Ancien parmi les municipes de l'*Octava regio* augustéenne (III, 115).

L'état des connaissances

Ce territoire a fait l'objet d'un intérêt de plus en plus systématique à partir des années 1950, lorsque G. Susini a proposé de considérer la centuriation romagnolaise comme un bloc unitaire, d'abord lié au territoire de *Faventia*, considérée comme la seule fondation *ex-nihilo* du secteur, et répartie dans un deuxième temps parmi les autres centres de la région, notamment *Forum Cornelii*, qui aurait pris son nom de *Lucius Cornelius Sylla*. Son raisonnement repose essentiellement sur deux constats, qui manquent toutefois d'un support documentaire fiable, telles la haute antiquité de *Faventia* et l'hypothèse d'une "fondation" syllanienne de *Forum Cornelii*²⁰. Dans la réalité, les origines de *Faventia* restent encore méconnues et rien ne justifie l'idée qu'elles soient plus anciennes que celles des autres centres de ce secteur. Quant à la chronologie syllanienne de *Forum Cornelii*, elle est loin d'être sûre car elle repose sur un passage de Prudence dont la fiabilité est actuellement très discutée (*Peristephanon*, IX, 1-2) et sur le lien, établi sur base toponymique, avec un membre de la *gens Cornelia*, que certains identifient avec *Lucius Cornelius Sylla*, mais qui pourrait également être quelqu'un d'autre au sein de la famille, tel par exemple le *Publius Cornelius Scipio Nasica* vainqueur des Boïens en 191, ou, plus vraisemblablement, le *Publius Cornelius Cethegus* membre de la commission décemvirale de 173²¹.

Au début des années 1980, à l'époque de l'essor de l'archéomorphologie française, G. Chouquer²² a rouvert le débat autour de cette "centuriation romagnolaise", dans laquelle il a cru reconnaître quatre centuriations différentes juxtaposées, sur la base de différences dans l'orientation et le module de 20 *actus*, qui oscillerait à son avis entre 704 et 708 m, selon les secteurs. Ces blocs centuriés

19. C. Franceschelli et S. Marabini, *Lettura di un territorio sepolto [...]*, op. cit., p. 61-68, avec bibliographie.

20. G. Susini, "Profilo di storia romana della Romagna [...]", art. cit., p. 11-14 et 26-33.

21. Pour une synthèse sur la question, cf. G. Geraci, "Imola romana [...]", art. cit., p. 58.

22. G. Chouquer, "Les centuriations de Romagne orientale", *MEFRA*, 93, 2, 1981, p. 823-868, notamment p. 853 et suivantes.

seraient associés aux territoires des quatre centres attestés dans la zone, dont les limites seraient marquées par le tracé de cours d'eau actuels : le Lamone entre *Forum Livii* et *Faventia*, le Santerno entre *Faventia* et *Forum Cornelii*, le Sillaro entre *Forum Cornelii* et *Claterna*. Sur la base des différences de module entre ces quatre centuriations, qui seraient le résultat d'oscillations dans la valeur du pied romain, il arrive à proposer un décalage chronologique pour leur mise en œuvre respective : les soi-disant "petits modules" (704-705 m) seraient plus anciens que les "grands modules" (706-710 m). Ainsi, le supposé *ager Faventinus*, aux centuries de 705 m de côté, serait le plus ancien du secteur, ce qui pourrait appuyer l'hypothèse d'une fondation de *Faventia* au début du II^e siècle, comme premier acte de la colonisation de ce secteur de plaine. Le discours de Chouquer, dont l'intérêt principal réside dans le fait d'avoir proposé pour la première fois la présence de sous-blocs au sein du grand bloc romagnolais, présente toutefois quelques aspects de criticité. Il s'agit d'abord de la supposée adéquation de ces blocs au tracé des cours d'eau actuels, alors que des études récentes ont bien montré la forte instabilité du réseau hydrographique dans ce secteur de plaine (voir *infra*)²³, et ensuite du poids attribué à l'idée, aujourd'hui généralement refusée car dépourvue d'éléments concrets en sa faveur, de reconnaître une signification chronologique aux prétendues différences de module dans les centuries de 20 *actus*²⁴.

Les nouveaux acquis

La reprise récente du dossier sur la "centuriation romagnolaise", qui a pu bénéficier des moyens mis à disposition par les outils informatiques modernes, a conduit à une remise à plat de l'état des connaissances sur ce secteur²⁵.

En premier lieu, aucune variation systématique d'orientation et de module n'a été reconnue au sein du grand bloc romagnolais, dont les centuries présentent un module assez constant, qui s'atteste autour d'environ 708 m.

Il a été ensuite possible de préciser le rôle de la *via Aemilia* dans ce secteur, qui constitue le *decumanus maximus* réel du bloc romagnolais seulement dans sa partie centrale (fig. 2), alors que vers ses marges elle se trouve légèrement désaxée par rapport à l'orientation générale du bloc centurié²⁶ (fig. 3-4). Ce rôle de la *via*

23. C. Franceschelli et S. Marabini, *Lettura di un territorio sepolto [...]*, *op. cit.*

24. En ligne générale, il est prudent de s'abstenir d'une application trop rigide des analyses métrologiques, sur la base du constat que ce que nous voyons aujourd'hui c'est le paysage actuel, qui ne peut pas être considéré comme la copie exacte de celui d'époque romaine.

25. C. Franceschelli et S. Marabini, *Lettura di un territorio sepolto [...]*, *op. cit.* Dans le cadre de cette étude, toutes les données ont été intégrées dans un dispositif SIG (ArcGis® 9.3).

26. À cet égard, il est intéressant d'observer que des recherches archéologiques récentes évoquent la présence d'une voie romaine en proximité de l'ancien centre de *Claterna*, à l'endroit qui devait abriter le *decumanus maximus* "effectif" de la centuriation dans ce secteur, quelques dizaines de mètres au nord de la voie *Aemilia*. Cf. L. Mazzini, C. Negrelli, "Insediamenti in età romana", dans L. Gambi et L. Grossi (dir.), *Castelguelfo di*

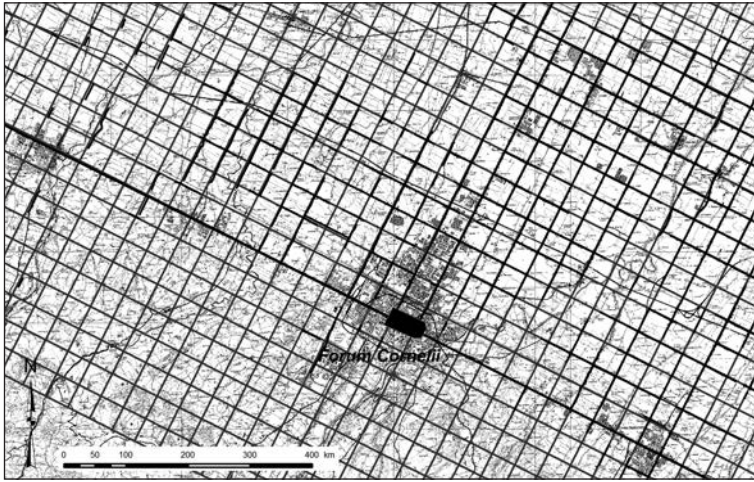


Fig. 2. La partie centrale de la grande centuriation romagnolaise, dans le secteur de *Forum Cornelia* (Imola), où la *via Aemilia* fait fonction de *decumanus maximus*.

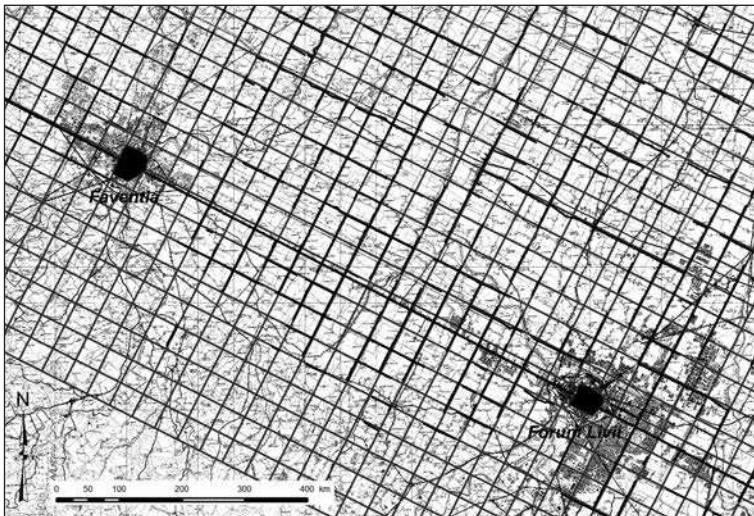


Fig. 3. Détail du *decumanus maximus* "théorique" de la grande centuriation romagnolaise dans sa partie orientale, où il s'éloigne progressivement du tracé de la *via Aemilia*.



Fig. 4. Détail du *decumanus maximus* “théorique” de la grande centuriation romagnolaise dans sa partie occidentale, où il s’éloigne progressivement du tracé de la *via Aemilia*.

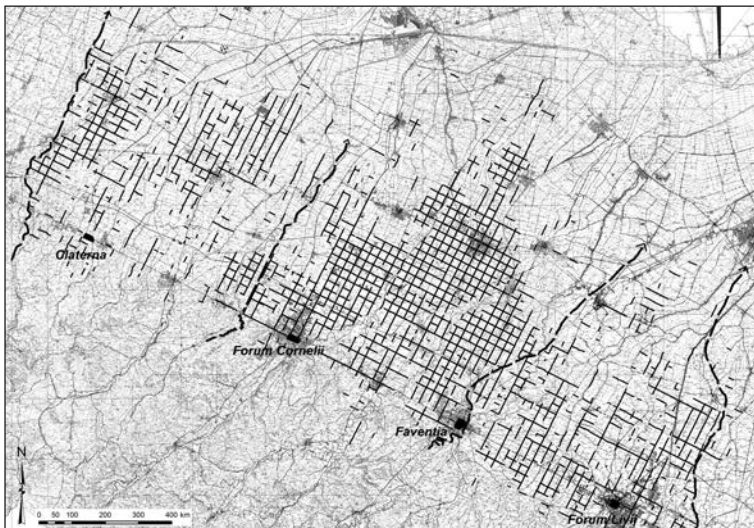


Fig. 5. Les 3 sous-blocs de la grande centuriation romagnolaise définis par le tracé d’anciens cours d’eau, dont il est proposé une reconstitution hypothétique.

Aemilia, *decumanus maximus* “théorique” de l'emprise du bloc romagnolais, mais *decumanus maximus* “effectif” seulement dans sa partie centrale, semble à notre avis aller dans le sens d'un projet d'organisation du territoire conçu de manière unitaire autour du tracé de la voie consulaire, et nous déconseille de penser à une mise en œuvre diachronique de l'ensemble, par blocs administratifs différents, dans des temps plus ou moins longs²⁷.

Au sein du grand bloc romagnolais, des sous-blocs ont ensuite été reconnus : non pas les quatre précédemment indiqués par G. Chouquer, mais trois blocs plus vastes, définis par un décalage d'environ 35 m (environ un *actus* romain) dans la séquence des *kardines*. Ces trois sous-blocs présentent des dimensions équivalentes (environ 20 km chacun, *grosso modo* correspondant à 28 centurries), avec des coupures qui se situent à la hauteur d'anciens cours d'eau, encore en fonction à l'époque romaine, mais aujourd'hui désormais éteints. Nous avons pu ainsi définir un bloc oriental, compris entre les anciens tracés des fleuves Ronco et Lamone, à l'est de *Faventia*²⁸ ; un bloc central, compris entre l'ancien Lamone et une bande qui devait abriter l'ancien tracé d'un cours d'eau (le Sellustra, le Correcchio ?) à l'est de *Forum Cornelii*²⁹ ; un bloc occidental, entre ce dernier cours d'eau et un ancien tracé de l'Idice, qui faisait fonction de limite orientale du territoire de *Bononia*³⁰ (fig. 5).

Il est intéressant d'observer que ces trois sous-blocs, approximativement définis par des éléments du paléopaysage, sont complètement décalés par rapport aux centres de *Forum Popilii*, *Faventia*, *Forum Cornelii*, *Claterna*, sans entretenir avec eux aucun lien topographique. On peut donc raisonnablement supposer qu'il n'y a pas eu de contemporanéité entre la réalisation de cette centuriation, avec ses trois sous-blocs, et la définition du territoire administratif de ces centres. En considération de la cohérence du projet de la centuriation romagnolaise, tel que nous l'avons

Bologna: un caso di studio. Geologia, archeologia e storia dell'insediamento tra Idice e Sillaro, Bologne, 2003, p. 57-79 et notamment p. 62.

27. Dans le cas éventuel d'une mise en place de différents blocs dans des temps différents, les arpenteurs auraient vraisemblablement préféré une meilleure adéquation à la voie consulaire dans chacun des trois blocs, afin de l'assumer dans toutes ses parties comme *decumanus maximus* “effectif”. La morphologie de surface, avec ses pentes modestes, n'aurait pas empêché cette adéquation.

28. Pour le paléotraccé du Ronco, au nord de *Forum Livii*, voir A. Morigi, “*Forum Popilii: forma e urbanistica*”, dans A. Coralini (dir.), *Cultura abitativa nella Cisalpina Romana. 1. Forum Popilii*, Firenze, 2010, p. 101-296, notamment p. 238, avec bibliographie. Pour le tracé du Lamone à l'époque romaine, au nord de *Faventia*, encore mentionné dans les documents du X^e siècle sous le nom de *Fluvium Veterem*, une chronologie fiable et une spatialisation fine sont proposées dans C. Franceschelli et S. Marabini, *Lettura di un territorio sepolto [...]*, op. cit., p. 129-139.

29. Pour une synthèse sur la paléo-hydrographie de ce secteur, voir S. Cremonini, “Tra Idice e Santerno: problemi paleoidrografici”, dans L. Gambi et L. Grossi (dir.), *Castelguelfo di Bologna [...]*, op. cit., p. 19-55. Il faut toutefois préciser que la reconstitution des anciens tracés des cours d'eau dans le secteur en question reste encore spéculative et nécessiterait un approfondissement ultérieur.

30. E. Silvestri, “Il territorio centuriato di Budrio e Castenaso (Bologna) fra età romana e alto Medioevo. Sintesi di una ricerca”, *Civiltà Padana. Archeologia e storia del territorio*, 2, 1989, p. 9-38, notamment p. 31-38.

montré précédemment, il nous semble en revanche plus pertinent de mettre en relation le système dans son entier avec les distributions *viritim* de 173³¹.

Les quatre centres, qui se disposaient le long de la voie *Aemilia* dans ce secteur et dont les origines restent pour le moment assez obscures, pourraient donc être interprétés comme des agglomérations de type *fora et conciliabula*, typiques des secteurs d'ancienne colonisation viritane et qui auraient pu abriter des *praefecti iure dicundo*, selon le modèle proposé par Gianfranco Paci pour l'*ager Gallicus et Picenus* des Marches, divisé *viritim* en 232³². Ils auraient ensuite atteint le statut municipal dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C. et c'est seulement à cette époque que leur territoire de pertinence aurait probablement été défini, avec une démarche qui, vraisemblablement, n'a pas modifié le dessin centurié du territoire, déjà mis en place auparavant, probablement à l'occasion des distributions viritanes de 173.

À la lumière du cadre précédemment reconstitué, la présence des trois sous-blocs au sein du grand bloc romagnolais ne se justifie pas par des arguments d'ordre politique et administratif. Il semble en revanche plus pertinent de proposer, comme hypothèse de travail, une explication d'ordre pratique/fonctionnel, par rapport à la présence de plusieurs équipes d'arpenteurs opérant en même temps sur la base d'un projet unitaire, mais dans des secteurs différents. Le but pouvant être de distinguer le travail de chaque équipe et en pouvoir ainsi reconstituer les responsabilités professionnelles, sans pouvoir en même temps exclure un lien de ces sous-blocs avec une différenciation entre les groupes de colons qui bénéficièrent de ces assignations.

31. Pourraient aller dans ce sens les découvertes, de plus en plus nombreuses, de matériaux datant du II^e siècle av. J.-C. un peu partout dans la plaine (cf., entre autres, L. Mazzini et C. Negrelli, "Insediamenti in età romana", *art. cit.*, p. 64-66 et 75).

32. G. Paci, "Umbria ed Agro Gallico a nord del fiume Esino", *Picus*, 18, 1998, p. 89-118. En général, sur la validité de ce schéma pour les secteurs de "colonisation" viritane, voir U. Laffi, "Sull'organizzazione amministrativa dell'Italia dopo la guerra sociale", dans *Id.*, *Studi di storia romana e di diritto*, Rome, 2001, p. 113-135, notamment p. 122-125. Pour l'*ager Ligustinus et Gallicus* de 173, l'hypothèse est suggérée par G. Bandelli, "Parma durante la Repubblica [...]", *art. cit.*, p. 204.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- 1 Laurent Lamoine, Clara Berrendonner et Mireille Cébeillac-Gervasoni
Prolégomènes : les facettes d'une gestion locale 11

PREMIÈRE PARTIE **Gérer les territoires**

- SECTION 1 Les territoires civiques : éléments de définition
- 2 Patrick Le Roux
Cités et territoire : la question des relations 21
- 3 Bernard Rémy
Critères de délimitation du territoire des cités gallo-romaines : les exemples de Vienne et de Die 35
- 4 Marion Dacko
La gestion du réseau routier dans les cités arverne et vellave à l'époque romaine : approches archéologique et épigraphique 47
- 5 Claire Mitton
Organisation et gestion des lieux de culte au sein des territoires arverne et lémovice 57
- 6 Pier Luigi Dall'Aglio et Giuseppe Marchetti
Le valli di Trebbia e di Nure nella Tabula Alimentaria veleiata: geomorfologia e uso del suolo 69
- SECTION 2 Stratégies de gestion des territoires et réactions aux interventions du pouvoir romain
- 7 Audrey Bertrand
Conquête, appropriation et gestion d'un territoire : le cas des colonies républicaines 87
- 8 Carlotta Franceschelli
Les distributions viritanes de 173 av. J.-C. dans l'ager Ligustinus et Gallicus 103

9	Élisabeth Deniaux <i>Les vectigales des cités et la Correspondance de Cicéron : recherches sur un aspect des ressources des cités d'Arpinum et d'Atella</i>	115
10	Athanase D. Rizakis <i>Controverses territoriales et stratégies impériales. Territoire et ressources économiques de Sparte sous l'Empire</i>	127
11	Marcella Chelotti <i>Controversia confinaria da Luceria</i>	147

DEUXIÈME PARTIE Gérer les patrimoines civiques

SECTION 1	Les caractères structurels des finances civiques	
12	Clara Berrendonner <i>L'invisible aerarium des cités italiennes</i>	163
13	Nicolas Tran <i>Un montage entre finances publiques et associatives au II^e siècle : à propos de l'organisation des ludi seuirales à Nîmes (AE, 1982, 680)</i>	177
14	Jean Andreau <i>Les cités de l'Empire prêtaient-elles de l'argent à intérêt ?</i>	191
SECTION 2	Les difficultés de l'administration des fonds et des patrimoines civiques	
15	Juan Francisco Rodríguez Neila <i>La gestión financiera municipal. Entre el control, el dispendio y la necesidad</i>	203
16	Antonio Sartori <i>Gestire il territorio per gestire il patrimonio per gestire la crisi (e il potere)</i>	223
17	Michel Christol <i>Prévenir et guérir les embarras du forum : l'Aequitas</i>	233
18	Michel Aberson et Thomas Hufschmid <i>Bâtiments publics inachevés : crises et solutions</i>	247

TROISIÈME PARTIE		Gérer “les crises” : un “enjeu à la portée des cités” ?	
SECTION 1	Questions de méthode : la “crise” au prisme des sources archéologiques et épigraphiques		
19	Giovanni Mennella	<i>Il riuso dei monumenti pubblici a Luna: segnale di crisi o razionalizzazione di spazi interni?</i>	265
20	Simona Antolini, Fabiola Branchesi et Silvia M. Marengo	<i>Riflessi epigrafici della crisi (III-IV d.C.) nelle regioni dell'Italia medio-adriatica</i>	279
21	Giuseppe Camodeca	<i>Nola: vicende sociale e istituzionali di una colonia romana da Sulla alla Tetrarchia</i>	295
22	Marina Silvestrini	<i>La crisi di Heraclea di Lucania e l'epigrafia</i>	329
23	Blaise Pichon	<i>Évergésies, constructions monumentales et élites locales aux III^e et IV^e siècles dans les cités des Trois Gaules, des Germanies et de la Bretagne</i>	351
SECTION 2	Guerres de conquête et guerres civiles		
24	Pierre Cabanes	<i>Les partis pro-romains en Grèce occidentale dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C. ou comment Rome a géré son expansion en Grèce occidentale</i>	369
25	Enrique García Riaza	<i>Crisis políticas en los núcleos de Occidente durante la época de la expansión romana (ámbitos hispano y galo)</i>	387
26	Laurent Lamoine	<i>La “crise” des institutions gauloises à l'époque de César. Bilan historiographique (France)</i>	403
27	Federico Santangelo	<i>From Pompeii to Ameria: patrimonies and institutions in the age of Sulla</i>	417
28	Mireille Cèbeillac-Gervasoni	<i>Les crises politiques urbaines et leur gestion locale à la fin de la République entre 89 et 31 av. J.-C.</i>	433

SECTION 3	La peste antonine et ses conséquences	
29	Benoît Rossignol <i>“Il avertissait les cités de se méfier des pestes, des incendies, des tremblements de terre”.</i> <i>Crises militaire, frumentaire et sanitaire : les cités de l’Occident au temps de la peste antonine</i>	451
30	Giovannella Cresci Marrone, Franco Luciani et Antonio Pistellato <i>Gestire una crisi a Iulia Concordia: aspetti finanziari, giuridici e politici</i>	471
SECTION 4	La “crise du III ^e siècle”	
31	Maria Grazia Granino Cecere <i>La crisi e i grandi santuari del Latium vetus: qualche riflessione dalla documentazione epigrafica</i>	489
32	Enrique Melchor Gil <i>Composición interna de las curias locales y reclutamiento de decuriones en los siglos II y III d.C. en las ciudades del Occidente romano: ¿crisis o continuidad?</i>	505
33	Antony Hostein et Michel Kasprzyk <i>Une communauté civique face à la crise : la civitas Aeduorum dans la seconde moitié du III^e siècle (approches archéologique et historique)</i>	517

QUATRIÈME PARTIE Synthèse – Chronique des travaux et discussions

34	François Chausson <i>Conclusions</i>	543
35	Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine <i>Chronique des travaux et discussions</i>	549

CINQUIÈME PARTIE Indices (avec la collaboration de Claude Chomette)

36	Laurent Lamoine <i>Index institutionnel</i>	585
37	Mireille Cébeillac-Gervasoni <i>Index onomastique</i>	591
38	Mireille Cébeillac-Gervasoni <i>Index des divinités et des sacerdots</i>	605

39	Mireille Cébeillac-Gervasoni <i>Index des peuples et habitants de cité</i>	609
40	Mireille Cébeillac-Gervasoni <i>Index géographique</i>	613

TABLE DES ILLUSTRATIONS	629
-------------------------	------------

TABLE DES MATIÈRES	633
--------------------	------------

DÉJÀ PARUS AUX PUBP

SUR LES ÉLITES LOCALES ET LE QUOTIDIEN DES CITÉS DANS L'EMPIRE ROMAIN

- Laurent LAMOINE, Clara BERRENDONNER et Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI (dir.), *La Praxis municipale dans l'Occident romain*, 2010.
- Laurent LAMOINE, *Le Pouvoir local en Gaule romaine*, 2009.
- Clara BERRENDONNER, Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE (dir.), *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, 2008.
- Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI, Laurent LAMOINE et Frédéric TRÉMENT (dir.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, images, textes (II^e s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.)*, 2004.
- Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE (dir.), *Les Élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, 2003 (en coédition avec l'École française de Rome).

SUR L'HISTOIRE ANTIQUE

- Fabrice GALTIER et Yves PERRIN (dir.), *Ars pictoris, Ars scriptoris. Peinture, littérature, histoire. Hommages offerts à Jean-Michel Croisille*, 2008.
- *Faire la route III^e-XX^e siècles, Cahiers Siècles*, n° 25, 2007.
- Danièle BERRANGER-AUSERVE (dir.), *Épire, Illyrie, Macédoine... Mélanges offerts au Professeur Pierre Cabanes*, 2007.
- *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours – Histoire et Archéologie*, 1999.
- Jacques CORROCHER, *Vichy antique*, 1982.

C

Le livre est né des résultats du colloque international éponyme qui s'est tenu du 20 au 22 octobre 2011, co-organisé par l'UMR 8210 ANHIMA du CNRS et le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" de l'Université Blaise-Pascal, sous la direction de Clara Berrendonner, Mireille Cébeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine.

*Dans la suite logique des recherches du *Quotidien municipal dans l'Occident romain*, il s'agissait de répondre à une double interrogation : les autorités locales, dans le monde romain, disposaient-elles des instruments et des compétences nécessaires pour affronter les problèmes récurrents de l'administration municipale et étaient-elles en mesure de réunir les informations indispensables à l'analyse d'une situation et d'anticiper les difficultés ? Pouvait-on à l'échelle des communautés locales surmonter des difficultés aiguës ? Cette question a amené à enquêter sur le concept controversé de crise et à cibler les recherches sur certaines périodes qui permettaient d'interroger cette problématique.*



Presses Universitaires Blaise-Pascal

Collection Histoires croisées

Ce livre s'inscrit dans une série d'ouvrages consacrés soit aux élites locales, soit au gouvernement des cités, qui ont été publiés par Mireille Cébeillac-Gervasoni, seule ou avec la collaboration de Clara Berrendonner et de Laurent Lamoine.

Les Élités et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain (2003),

Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, images, textes (2004),

Le Quotidien municipal dans l'Occident romain (2008),

Le Praxis municipale dans l'Occident romain (2010).



ISBN 978-2-84516-614-1 / PRIX 35 €